

Accueil / Economie / Immobilier

"L'utopie est une réalité en puissance"

Immobilier, Anères, Lannemezan

Publié le 15/04/2024 à 05:11

Yves Ortega



Une assistance concentrée et des élus à l'écoute. DDM/YO

Cette phrase n'est pas un adage. Connue, elle reflète les débats qui ont eu lieu à Anères lors de la Journée régionale du 26 mars dernier.

La Journée régionale du 26 mars organisée par "Le 23 à Anères", se déclinait autour d'ateliers, avec la participation d'élus du territoire et de la Région, d'acteurs régionaux et nationaux du bâtiment, de la construction, de l'environnement, de l'architecture, de la finance, du foncier, du monde associatif...

Les élus ont ouvert la Journée aux divers partenaires, et on pouvait noter, dans leurs interventions, tout l'intérêt qu'ils portent à la fois sur l'initiative du "23 à Anères", tant sur la notion socio-économique de la Réhabilitation et au Réemploi de l'habitat ancien, comme la notion politique d'un avenir écologiquement et socialement acceptable. Ils se retrouvaient d'une seule voix avec les entreprises partenaires de la construction, comme avec les organismes acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Yoann Rumeau, Président de la Communauté de Communes Neste-Barousse, reconnaissait "une contribution très active sur le logement, à laquelle s'investit la communauté de communes, restant très attentive à ce laboratoire que constitue le 23".

Pascale Peraldi, élue du département et de la Région devait remercier Anères pour le foncier disponible avec ces projets répondant à l'intérêt général. "Il y a une nécessité forte de créer du logement, la disponibilité foncière d'Anères et les projets qui s'y dessinent amènent à de la bienveillance sociale. Le conseil départemental aidera pour de l'habitat partagé, comme ce projet innovant en est un exemple".

Une utopie porteuse

Agnès Langevin, vice-présidente du conseil régional, qui apportait tout l'intérêt de la Région, exposant que "le 13 décembre 2023, le vote du Plan Habitat Durable pouvait trouver ici son expression, en s'inspirant de ces nouvelles pratiques d'échanges, de réhabilitation, avivées par la pression du climat changeant, de la période Covid, de l'écologie dans la filière habitat. Le Plan Habitat Durable, grande cause du mandat 2021-2028, vise à encourager l'offre de logements sociaux, à œuvrer au rééquilibrage entre urbain, périurbain et zones rurales et au développement comme au réemploi, de matériaux de construction".

La table ronde devait confirmer combien les recherches de vivant, d'inclusivité, la mise en avant du collectif...Était en matière sociale, politique et économique, encourageant les élus à accompagner les initiateurs de telles démarches.

Tant la FFB (Fédération française du Bâtiment) que la CRESS (Chambre Régional d'Economie Sociale et Solidaire), se sont retrouvés pour mettre en avant "l'utopie" de chaque projet, influant favorablement une baisse de consommation grâce à la rénovation énergétique, une baisse du bilan carbone dans le réemploi, à condition de développer justement ces gisements qui "sont par ailleurs proposés par la Chine, quand on a ce qu'il faut ici, nous devons favoriser les circuits courts..."

Au final, une invitation pour développer une économie circulaire avec une réglementation adaptée, produisant pour le collectif et s'attachant aux territoires. Tout un programme qui n'a plus rien d'utopique, mais où l'utopie revêt une fonction critique et alternative.